



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1973>

Un pas de plus vers la criminalisation du mouvement social !

- Actualité des luttes -



Date de mise en ligne : mercredi 11 mars 2020



Nanc

COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL

Un pas de plus vers la criminalisation du mouvement social

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

La semaine dernière, de nombreux grévistes (9 à notre connaissance) ont reçu une convocation au commissariat pour avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'entrave concertée avec violence à l'exercice de la liberté du travail ». Les faits reprochés se rapportent à la manifestation du 11 janvier 2020, où une cinquantaine de personnes de nombreux secteurs ont été rassemblées pacifiquement devant le dépôt de tramways Ke

La semaine dernière, de nombreux grévistes (9 à notre connaissance) opposé·es à la contre-réforme des retraites ont reçu une convocation au commissariat pour « avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'entrave concertée avec violence ou voie de fait à l'exercice de la liberté du travail ». Les faits reprochés se rapportent au vendredi 10 janvier 2020, où une cinquantaine de personnes de nombreux secteurs professionnels étaient rassemblées pacifiquement devant le dépôt de tramways Keolis à Nancy pour manifester leur opposition à une réforme rejetée par la majorité de la population. Les forces de l'ordre avaient alors accueilli les manifestant·es avec des LBD et une brigade canine, habituellement réservée au terrorisme et au trafic de stupéfiants... et elles avaient alors interpellé et placé en garde à vue deux manifestant·es.

En s'en prenant à des personnes qui expriment par leurs actions une opinion partagée par 70% de la population, le gouvernement se met lui-même dans une situation de voie de fait. Depuis quelques semaines à Nancy on observe une intensification de la répression avec l'intervention policière du 14 janvier au Rectorat, avec les interpellations et mises en garde à vue de trois étudiantes le 29 janvier, la poursuite judiciaire à l'encontre d'un co-porte-parole de l'Union syndicale Sud-Solidaires le 18 février et dernièrement l'interpellation d'un lycéen mineur à la fin de la manifestation du 20 février. Près de deux mois de grève, ininterrompue pour certain·es, mais le gouvernement reste sourd et le préfet, aux ordres, assume de réprimer la contestation. La voilà la véritable violence, la violence d'État !

Les syndicats CGT - SUD Solidaires - FSU - UNEF expriment toute leur solidarité avec les camarades convoqué·es et dénoncent avec fermeté la répression qui s'abat sur une mobilisation légitime ! Nous soutiendrons par tous les moyens tou·tes les camarades qui participent à cette mobilisation historique et nous condamnons avec fermeté la criminalisation forcenée et disproportionnée de toutes les actions menées par celles et ceux qui se battent depuis 3 mois contre la casse de tout le système de protection sociale. Rien n'entravera notre détermination à poursuivre la lutte jusqu'au retrait !



Nancy, le 10 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL

Un pas de plus vers la criminalisation du mouvement social !

La semaine dernière, de nombreux grévistes (9 à notre connaissance) opposé·es à la contre-réforme des retraites ont reçu une convocation au commissariat pour « avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'entrave concertée avec violence ou voie de fait à l'exercice de la liberté du travail ». Les faits reprochés se rapportent au vendredi 10 janvier 2020, où une cinquantaine de personnes de nombreux secteurs professionnels étaient rassemblées pacifiquement devant le dépôt de tramways Keolis à Nancy pour manifester leur opposition à une réforme rejetée par la majorité de la population. Les forces de l'ordre avaient alors accueilli les manifestant·es avec des LBD et une brigade canine, habituellement réservée au terrorisme et au trafic de stupéfiants... et elles avaient alors interpellé et placé en garde à vue deux manifestant·es.

En s'en prenant à des personnes qui expriment par leurs actions une opinion partagée par 70% de la population, le gouvernement se met lui-même dans une situation de voie de fait. Depuis quelques semaines à Nancy on observe une intensification de la répression avec l'intervention policière du 14 janvier au Rectorat, avec les interpellations et mises en garde à vue de trois étudiantes le 29 janvier, la poursuite judiciaire à l'encontre d'un co-porte-parole de l'Union syndicale Sud-Solidaires le 18 février et dernièrement l'interpellation d'un lycéen mineur à la fin de la manifestation du 20 février. Près de deux mois de grève, ininterrompue pour certain·es, mais le gouvernement reste sourd et le préfet, aux ordres, assume de réprimer la contestation. La voilà la véritable violence, la violence d'État !

Les syndicats CGT - SUD Solidaires - FSU - UNEF expriment toute leur solidarité avec les camarades convoqué·es et dénoncent avec fermeté la répression qui s'abat sur une mobilisation légitime ! Nous soutiendrons par tous les moyens tou·tes les camarades qui participent à cette mobilisation historique et nous condamnons avec fermeté la criminalisation forcenée et disproportionnée de toutes les actions menées par celles et ceux qui se battent depuis 3 mois contre la casse de tout le système de protection sociale. Rien n'entravera notre détermination à poursuivre la lutte jusqu'au retrait !

Pour la CGT 54, Julien Hézard

Pour SUD Solidaires 54, Cédric Scavazza

Pour la FSU 54, François Wey

Pour l'UNEF Lorraine, Hania Hamidi